

Avec **l'abandon du papier**, l'obligation de s'informatiser et le passage au protocole **PESV2**, votre Asa est peut être confrontée au coût d'investissement du matériel, aux frais annuels de maintenance des logiciels, mais aussi à la question de la formation du personnel;

Vous avez peu de pièce comptable, vous ne faites qu'un seul appel de cotisation par an, il est alors parfois difficile pour le secrétaire de se remettre dans le bain de la comptabilité publique ou de la logique informatique;

Sans compter le passage des tests informatiques pour l'habilitation PESV2 qui demande du temps et la maîtrise des logiciels financiers ;

Prest'ASA vous propose une solution pour le volet

« Informatisation »

- **GARDEZ LA MAIN** sur la gestion de votre ASA et confiez-nous le traitement des flux informatiques!
- Pour votre Asa: **PAS DE LOGICIEL A ACHETER**, pas d'ordinateur à changer!

Concrètement, le secrétaire (ou le président) scanne les pièces à traiter en format pdf puis les communique par mail à Prest'ASA qui va générer tous les flux informatiques obligatoires (mandats, titres, rôle, budget). Une fois par an, un rendez-vous est convenu avec le président pour l'élaboration du budget primitif et l'analyse du compte administratif.

Contactez-nous!

Nous évaluerons ensemble vos besoins, et vous proposerons une offre personnalisée:

Prest'ASA

04 68 42 28 84

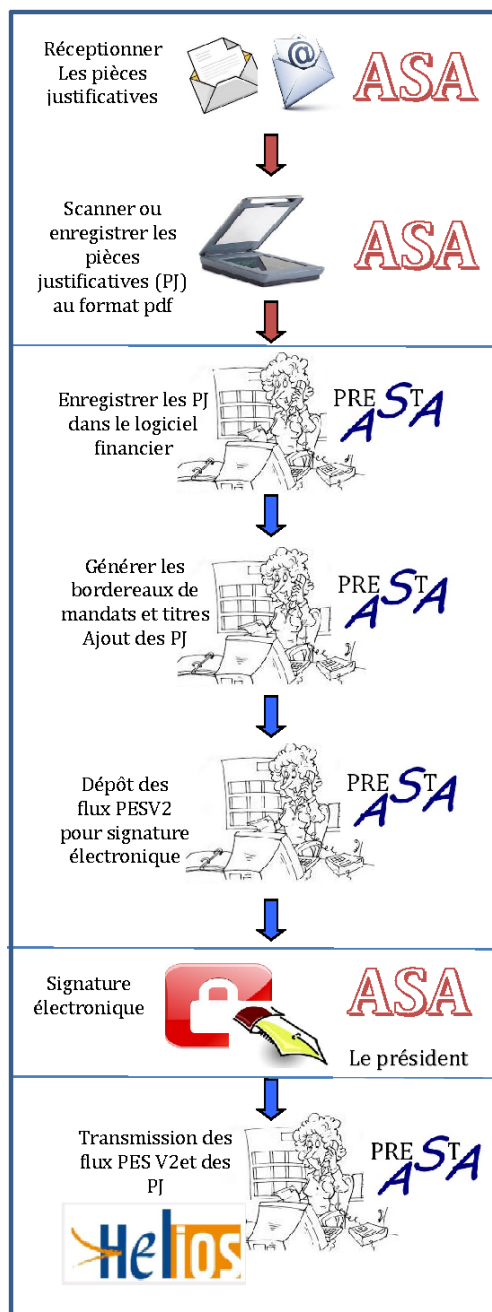
contact@prestasa.fr - www.prestasa.fr



« La force des ASA c'est d'être des établissements publics (un petit bout de l'Etat) gérés par les bénéficiaires. En contre partie, une rigueur administrative est nécessaire et parfois lourde.

Avec **Prest'ASA**, les Présidents peuvent déléguer la lourdeur et donc se concentrer sur l'essentiel. »

Marc POLGE



Prest'Asa - 1 rue Lucie Aubrac

11590 SALLELES D'AUDE